

## Les avantages principaux de ZEER comprennent:

- Un centre d'appel 365/24/7 pour vos consultations sur un déversement environnemental pour vous aider à réduire votre responsabilité
- Production, de votre part, de rapports sur les déversements pour vous aider à respecter les exigences réglementaires
- Envoi d'entrepreneurs environnementaux pour nettoyer le site
- Déclaration des déversements en ligne
- Application mobile pour déclarer un incident
- Liste d'urgence interne taillée sur mesure pour votre entreprise pour la gestion des crises
- Accès à nos coordinateurs expérimentés d'intervention environnementale d'urgence qui comptent plus de 30 ans d'expérience en gestion des déversements environnementaux et des urgences



**Zurich Canada**  
416-586-3000  
[www.zurichcanada.com](http://www.zurichcanada.com)

Le logo de Zurich et Zurich sont des marques déposées de Zurich Compagnie d'Assurances SA

Cette brochure se veut une description générale de certains types d'assurances et de services disponibles pour des clients qualifiés par l'intermédiaire de Zurich Compagnie d'Assurances SA au Canada («Zurich» ou «Zurich Canada»). Votre police est le contrat qui décrit pleinement et spécifiquement votre garantie. La description des conditions de la police contenues dans les présentes donne un large aperçu de la garantie et ne révisé ni ne modifie la police.

Zurich ne garantit nullement un résultat donné, ni une réduction de coûts. De plus, nous déclinons toute responsabilité liée à la prestation de ces services.

Veillez noter que le fait de signaler un déversement au Spill Center<sup>SM</sup> ne constitue nullement un signalement de sinistre et ne garantit pas que votre police vous protège contre un tel déversement. Intervention environnementale d'urgence de Zurich (ZEER) (*Zurich Environmental Emergency Response*) ne saurait se substituer à la procédure de déclaration des sinistres requise en vertu des conditions de la police.

© 2015 Zurich Compagnie d'Assurances SA

A1-112006186-B (10/15) 112006603



## Intervention environnementale d'urgence de Zurich



# Intervention environnementale d'urgence de Zurich

L'Intervention environnementale d'urgence de Zurich (ZEER) a été conçue par les professionnels de la souscription environnementale et des sinistres, en collaboration avec le Spill Center, Inc.,\* pour vous aider à vous occuper d'un déversement qui nécessite un nettoyage environnemental d'urgence. Les ressources du Spill Center<sup>mc</sup> peuvent exécuter rapidement la production de rapports, déployer les entrepreneurs en nettoyage, réduire les coûts et atténuer la responsabilité civile potentielle. Ce programme est offert aux clients qualifiés de Zurich qui sont exposés à des risques environnementaux.

## Signalement du déversement simplifié

Si vous vous êtes inscrit au programme ZEER, vous pouvez signaler un déversement en ligne ou par téléphone 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Au moment de l'inscription pour le service, entrez tous les renseignements pertinents concernant le déversement. Vos renseignements sont envoyés par voie électronique pour alerter une liste de distribution déterminée à partir de votre profil d'inscription.

Une fois vos renseignements soumis, ZEER exécute une recherche dans une base de données de plus de 3.000 entrepreneurs qualifiés répartis en Amérique du Nord qui ont les compétences et qui sont équipés pour réagir à des types particuliers de déversements, tout en minimisant les coûts et la responsabilité civile. On vous fournira une liste de noms d'entrepreneurs à partir de laquelle vous pourrez faire un choix. L'étendue des travaux pour le déversement est suivie en temps réel au moyen du programme ZEER pour s'assurer que les travaux qui sont exécutés sont raisonnables. Toute décharge, si minime soit-elle, peut être repérée, examinée et enregistrée immédiatement. Par conséquent, même si une décharge ne nécessite pas une attention urgente, aucun déversement signalé n'est laissé pour compte.



## Mobile ZEER – signalement plus rapide, plus facile

Zurich a créé une application mobile pour les appareils Android, BlackBerry et Apple, appelée mobile ZEER, qui permet aux utilisateurs de signaler des déversements quel que soit l'endroit. Les renseignements sur le lieu et l'utilisateur sont enregistrés d'office, ce qui facilite la tâche au programme ZEER lui permettant ainsi d'intervenir instantanément, de signaler et d'aider à réduire la perte. Pour télécharger l'application mobile ZEER, visitez le site [www.zurich.spillcenter.net](http://www.zurich.spillcenter.net).

## Il n'y a pas que le nettoyage

Le service de Zurich ne se limite pas à l'intervention. ZEER coordonne aussi l'assistance en remplissant les rapports de décharge locaux, provinciaux et fédéraux.

Selon le territoire juridique et le type de déversement, vous devrez peut-être remplir une douzaine de rapports différents. Grâce à ZEER, des renseignements essentiels sur l'événement sont recueillis une seule fois, regroupés et fournis aux autorités compétentes appropriées une fois votre demande approuvée. Parce que le Spill Center<sup>mc</sup> examine et met à jour constamment les exigences en matière de réglementation, il vise à disposer des exigences réglementaires environnementales à jour au moment du sinistre. Vous pouvez même prendre les dispositions nécessaires pour notifier votre équipe à l'interne affectée aux déversements pour rendre le processus plus facile et plus efficace.

En outre, vous recevrez une série complète de données électroniques accompagnée de la correspondance de sortie générée par ZEER.

Pour les entrepreneurs spécialisés dans l'intervention d'urgence ou les entreprises d'experts-conseils dans le domaine de l'environnement, l'avantage consiste à pouvoir vous inscrire dans la base de données des entrepreneurs ZEER – obtenant ainsi des chances d'être sélectionnés par d'autres assurés de Zurich pour une urgence environnementale.

## Déclaration d'un sinistre

Signaler un déversement dans le système en ligne ne constitue pas une déclaration de sinistre et cela ne garantit pas la couverture d'un déversement par votre police. ZEER n'a pas pour but de se substituer au processus de déclaration de sinistres tel que requis par les conditions générales de la police.

Pour déclarer un sinistre, veuillez consulter les dispositions relatives à la déclaration de sinistres énoncées dans votre police ou appelez le Bureau de déclaration des sinistres de Zurich au 1-866-345-3454. Que l'on trouve ou non en bout de ligne que la garantie existe, ZEER est conçu pour vous aider à atténuer de manière efficace et efficiente ces types de sinistres.

**Inscrivez-vous  
aujourd'hui!  
C'est facile, il vous  
suffit de téléphoner  
au **888-SPILLHELP**  
(1-888-774-5543)**

ou de visiter le site  
[www.zurich.spillcenter.net](http://www.zurich.spillcenter.net) et de choisir  
« enrollment » (inscription) pour créer votre  
nom d'utilisateur et votre mot de passe.

\* Spill Center, Inc. n'est pas une filiale ou une société affiliée de Zurich et le recours aux produits et services du Spill Center<sup>mc</sup> est indépendant de tout autre produit ou service de Zurich. Zurich rejette expressément les dommages-intérêts et les autres frais qui peuvent surgir en lien avec l'utilisation des produits, des services, des déclarations ou des engagements formels, ou de la confiance qui peut y être placée, effectués par le Spill Center, Inc. ou pour son compte.